

Monsieur ,

Je souhaite vous faire part de ma désapprobation concernant le projet de l'ENVSN de fermer le chemin d'accès transversal à la plage Beg ROHU ,
et je m'insurge contre l'argumentation concernant la détérioration due aux passages de personnes extérieures à l'établissement.

les détériorations et les vols invoqués ne peuvent être imputés sans preuve à la population

Concernant la présence de mineurs sur le site nous ne pouvons que nous féliciter de cette possibilité qui leur est offerte de pouvoir profiter de ce beau centre de l'école de voile .Toutefois leur sécurité et la sécurité du site en générale peuvent être assurées par divers moyens sans nécessairement interdire tout passage aux piétons en supprimant une servitude d'utilité publique datant de 1994. D'autre part je vous fais remarquer que l'accès au centre par bateau est un risque et sera toujours possible.

Ainsi, il est possible d'assurer la sécurité par l'utilisation des techniques de surveillance actuelles, tout en permettant de maintenir l'utilisation du passage qui relève d'un bien commun et non pas d'un bien privé :

1 - Mise en place d'une vidéo-surveillance avec déclenchement lorsqu'une personne pénètre sur le site, ainsi que pour la surveillance du matériel

2 - possibilité de mettre un portillon avec badge qui autorise l'accès, ou l'interdit en fonction de certains événements sportifs ou sanitaires (comme la covid)

3 - dans la zone de grutage, un feu rouge visible avec avertissement d'un danger par haut parleur si besoin.

Par ailleurs, concernant le chemin longitudinal existant sur le côté extérieur du parking de l'ENVSN, il est à déplorer une largeur trop faible (deux personnes ne peuvent pas se croiser), un mauvais état du sol et un entretien aléatoire .

Je me permets de vous proposer ces quelques idées afin de participer à cette réflexion et ainsi éviter de créer des tensions inutiles.

Je constate également que cette enquête est réalisée en novembre, hors période de vacances, alors que beaucoup de résidents sont absents et par conséquent, ne participeront peut-être pas à cette enquête alors qu'ils auraient pu, par leur contribution, participé à la réflexion commune .

Bien cordialement